













Version I 2023/04/04

LETTRE DE MISSION RÉFÉRENT HANDICAP

Préambule :

Faciliter et favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap : un droit reconnu et valorisé à l'institut de Chartres.

Référent-handicap:

Nom : PEPINEAU Coordonnées : tél : 02 37 30 30 86

Prénom : Marion Courriel : mpepineau@ch-chartres.fr

Réglementation:

Dans le cadre de l'article 20 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et dans le cadre de la loi du 05 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, l'institut de formation s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des personnes en situation d'handicap pour la poursuite de leur formation.

Missions du référent-handicap :

- Participer à la réflexion et à l'élaboration de la politique handicap au sein de l'institut;
- Coordonner la mise en œuvre de la politique handicap, en lien avec la direction de l'institut;
- Être garant de la mise en œuvre du plan d'action ou du maintien de la dynamique de la politique handicap et de sa cohérence ;
- Informer, sensibiliser l'équipe et les apprenants au handicap
- Accompagner les personnes en situation de handicap tout au long du parcours de formation ;
- S'assurer de l'adaptation du parcours de formation à la situation de handicap;
- Orienter les candidats à l'entrée, les candidats apprenants et les stagiaires au regard du handicap ;
- Développer un partenariat avec l'hôpital support et les partenaires (structures de stage, MDA, Agefiph¹)

¹ Recommandations AGEFIPH (Association de gestion du Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées)















Fiche actions n°1: Accompagnement des personnes en situation de handicap

Participer à la réflexion et à l'élaboration de la politique handicap au sein de l'institut							
QUOI	QUI	QUAND	COMMENT				
Ecrire une charte pour des ambassadeurs handicap au sein de	Équipe de direction	Mai-juin 2021	Réunion de concertation				
l'institut	Référents handicap						
Définir les axes de la politique handicap							
Ecrire la politique handicap							
Coordonner la mise en œuvre	Coordonner la mise en œuvre de la politique handicap, en lien avec la direction de l'établissement						
Elaborer la fiche missions des ambassadeurs handicap	Équipe de direction,	1 fois/an pour le	Réunions de concertation en lien avec la				
Organiser l'appel à volontaires pour les ambassadeurs handicap et	Référents handicap	renouvellement	veille/Handicap				
la signature de la charte	Coordinatrice de promotion	des ambassadeurs					
Organiser des réunions d'informations et de sensibilisations	Référents communication	et mise à jours					
auprès des apprenants et des professionnels.	Formateurs	des coordonnées					
	Intervenants extérieurs	référents ;					
		Tout au long de la					
		formation pour					
		les ajustements					
Être garant de la mise en œuvre du plan d'acti	on et/ou du maintien de la dynamique	de la politique hand	icap et de sa cohérence				
S'assurer de la communication adaptée (affichage numérique,	Équipe de direction, Référent	Tout au long de la					
visuel)	handicap, Coordinatrice de	formation					
Veiller au respect d'utilisation des moyens de compensation et	promotion, Formateurs						
d'accessibilité à la formation (micro, éclairage, etc.)	Référents communication						
	Intervenants extérieurs						
Informer, sensibiliser l'équipe et les apprenants au handicap							
Animer des réunions d'informations et de sensibilisation auprès	Équipe de direction	En début d'année	Présentation au groupe promo à chaque				
des professionnels de l'institut, auprès des apprenants auprès des	Référent handicap	de formation pour	rentrée des missions des référents et				
partenaires de stage	Coordinatrice de promotion	chaque formation	ambassadeurs handicap				
Participer aux instances de l'institut (ICOGI, section vie étudiante)	Référents communication	Dates	Participation aux instances de l'institut				
Organiser des évènements ciblés en lien avec le handicap	Ambassadeurs handicap	institutionnelles	Présentation aux structures de stage des				
(troubles musculo-squelettiques)			missions référent-handicap				















Accompagner les nersonnes	en situation de handicap tout au long	du parcours de form	ation		
Écouter et évaluer les besoins de la personne en situation de handicap Accompagner la personne dans ses démarches administratives pour obtenir des préconisations médicales à mettre en œuvre en formation Elaborer le plan d'accompagnement d'étudiant en situation de handicap Obtenir l'accord d'informer les professionnels et les lieux de stage des moyens de compensation	Equipe de direction Référent Handicap Formateur référent de suivi pédagogique Référents TICE Services techniques	Dès la rentrée Tout au long de la formation	A partir d'un guide d'évaluation des besoins. Elaboration d'une maquette « projet d'accompagnement personne en situation de handicap »		
S'assurer de l'adaptation du parcours de formation à la situation de handicap					
Informer, après accord, les professionnels des moyens de compensations éventuels. Informer, après accord, les professionnels des lieux de stage des moyens de compensations éventuels	Référent handicap Référents de stage Référent de suivi pédagogique Référent Handicap CH Direction	Tout au long de la formation	Réunion plénière Rencontre tuteurs de stage		
Orienter l'apprenant au regard du handicap					
Guider vers des organismes ressources (Médecins agréés, médecins spécialistes, médecine du travail, MDA)	Référent handicap Référent de suivi pédagogique Direction	Tout au long de la formation 1 fois par an pour la mise à jour	Transmission de la liste de médecins agrées, du Référent ; « cap Emploi » et de la Santé au travail revue		
Développer un partenariat avec l'hôpital support et les partenaires (structures de stage, MDA, Agefiph)					
Programmer des rencontres avec le référent handicap de l'hôpital support Veiller à la mise à jour de la liste des médecins agréés, nom référent MDA, Sensibiliser les structures de stage sur l'accueil d'apprenants en situation de handicap Participer aux réunions d'information/formation organisées par	Equipe de direction Référent handicap Secrétariat structures de stage	25/05/2021 28/05/2021	Journée rencontre tuteurs de stage		















		T			
Maintenir une veille législative					
Archiver les documents nécessaires à la réalisation des missions	Référent handicap	Tout au long de la	Webinaires;		
de référent handicap	Référent handicap	formation	Règlementation ;		
S'assurer de la mise à jour des dispositifs de compensation en lien	Services techniques		Lettres d'information AGEFIPH		
avec l'évolution	Référents TICE				